



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Motion contre la réalisation d'un 2ème four d'incinération des déchets

DEL-2014-117

Numéro de la délibération : 2014/117

Nomenclature ACTES : Autres domaines de compétences, vœux et motions

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 29/09/2014

Date de convocation du conseil : 23/09/2014

Date d'affichage de la convocation : 23/09/2014

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Emilie CRAMET

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, M. Yvon PÉRESSE, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : Mme Faten ARAB-JAZIRI par M. Daniel LE COUVIOUR, M. Hervé JESTIN par M. Michel JARNIGON, M. Alain PIERRE par M. Jacques PERAN

Motion contre la réalisation d'un 2ème four d'incinération des déchets

Rapport de Madame la Maire

Considérant la contribution développée et validée par le SITTOM-MI le 11 septembre 2012 pour augmenter la capacité de l'Unité de valorisation Énergétique sur le site de Pontivy-Le Sourn,

Considérant l'hypothèse retenue dans le Plan départemental de Prévention et de Gestion des Déchets non Dangereux adopté le 24 juin 2014 par le Conseil Général du Morbihan, d'une deuxième ligne de four,

Considérant la présence d'habitations situées antérieurement à la création de l'Unité de Valorisation Énergétique de Pontivy en 1989,

Considérant la concentration que représenterait à terme cette 2ème ligne de four (66 000 tonnes de déchets / an soit les 2/3 des déchets incinérés sur le département) en dehors de tout autre projet d'incinérateur sur le Morbihan,

Considérant la possibilité à terme pour d'autres départements bretons de faire incinérer leurs déchets à Pontivy, « *si cela présente un intérêt énergétique, environnemental et économique* »,

Considérant l'avis défavorable émis le 28 février 2014 par la Commission d'Enquête Publique, mettant en cause le manque d'ambition du plan départemental des déchets,

Considérant les efforts entrepris actuellement sur le territoire de Pontivy Communauté pour le tri sélectif des déchets,

Les élus du Conseil Municipal de Pontivy s'opposent catégoriquement à la réalisation d'un deuxième four.

Nous vous proposons :

d'adopter le texte de cette motion

de l'adresser à M. le Préfet du Morbihan ;

de l'adresser à M. le Sous-Préfet de Pontivy ;

de l'adresser à M. le Député Jean-Pierre LE ROCH ;

de l'adresser à M. le Président du Conseil Général François GOULARD ;

de l'adresser à M. le Président du SITCOM-MI Grégoire SUPER ;

de l'adresser à M. le Président de l'association "Déchets et Incinération du Pays de Pontivy ;

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 29 septembre 2014

LA MAIRE

Christine LE STRAT

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

LA MAIRE

Christine LE STRAT